

Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire (formateurs techniques, MOF, maréchaux ferrants, vétérinaire)
La forge et le centre équestre de Saint Chély d'Apcher une cavalerie et des infrastructures installées dans un environnement privilégié.
Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2023) : 82.91%

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2024) : 100 %

Taux d'insertion global dans l'emploi (2024) : 100%

Taux d'insertion dans le métier visé (2024) : 100%

Taux de réussite aux examens (2024) : 60 %

Taux de poursuite d'études (2024) : aucun

Taux d'interruption en cours de formation

(2024-2025) : 38 %

Taux de rupture des contrats d'apprentissage

(2024-2025) : 38 %

Vous pouvez vous rendre sur le site internet :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.
04 66 32 02 39

CFA de la Lozère

Site de Marvejols
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols

☎ 04.66.32.02.39

Mail : cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



BTM MF

(Brevet Technique des Métiers)

Maréchal-Ferrant

Formation par apprentissage

Formation diplômante

RNCP 39782

- CMA France
- Date de publication : 31/10/2024



Perspectives professionnelles & débouchés

S'installer en tant que travailleur indépendant (artisan) ou être salarié en France ou à l'étranger.

Structure du diplôme

- Diplôme national de **niveau 4** délivré par la Chambre des Métiers.
- Evaluation en épreuves terminales.

Objectifs de la formation

Approfondir les techniques de la forge, de la maréchalerie et de la ferrure orthopédique. Préparer la création de son entreprise.

Contenu de la formation

Modules à visées professionnelles :

- Conforter les techniques de forge et de ferrage
- Approfondir ses connaissances en hygiène, santé animale et hippologie
- Gérer une entreprise (gestion, économie, coût de fabrication, organisation du travail...)
- Développer sa relation avec la clientèle
- Elaborer un mémoire en lien avec le monde de l'entreprise et la filière
- Communiquer et s'exprimer dans un cadre professionnel en anglais
« Il est fortement conseillé d'avoir un ordinateur portable »

Moyens techniques :

Atelier forge (gaz/charbon) et centre équestre (chevaux disponibles pour parage, ferrage et dentisterie) à Saint-Chély-d'Apcher.

Modalités pédagogiques

Mise en situation professionnelle : théorie et pratique
Cours théoriques : communication, mémoire, anglais, gestion, commercialisation, technologie, hygiène, hippologie.

- ⊕ 1 semaine d'épreuve blanche (forge) en deuxième année
- ⊕ 2 semaines d'épreuve blanche avant l'examen :
 - 1 semaine théorique (étude de cas, résolution de problème, soutenance mémoire)
 - 1 semaine pratique (forge, ferrage, parage)

Modalités d'évaluation, de validation et objectifs évaluable

Evaluations orales sous forme d'entretiens d'explicitations d'une situation vécue en entreprise

Modalités d'évaluation :

Epreuves pratiques (forge/ferrage/dentisterie)

Epreuves écrites : étude de cas, hippologie, technologie, mémoire

Epreuves orales : anglais, résolution de problème, mémoire

Objectifs évaluable :

Connaissances des différents matériaux et techniques utilisées en maréchalerie

Connaissance des techniques de gestion d'une entreprise de maréchalerie.

Rythme & durée de la formation

Formation sur 2 ans par alternance de 3640 h au total : 910 h en centre (13 semaines) et 2730 h en entreprise (34 semaines) par an et 5 semaines de congés payés. Une seule rentrée en septembre.

Formation en présentiel

Période de la formation : De septembre à octobre

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

Lieux de formation : Marvejols et la forge à Saint Chély d'Apcher. Déplacements à prévoir.

Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si moins de 16 ans ou plus de 29 ans)
- Avoir un CAPa Maréchal Ferrant
- Avoir réalisé en entretien de positionnement au centre de formation
- Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation.

Statuts & rémunération

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

En fonction de la convention collective, les conditions tarifaires sont fixées par l'OPCO dont dépend l'employeur.

Possibilité d'internat à la Canourgue pour les mineurs.

